

**ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

**Circonscription Lyon-Vaise/Tassin**

**PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE**

**Ecole élémentaire Victor Hugo  
2 esplanade Simone Veil  
69 290 ST GENIS LES OLLIERES**

**Date  
1<sup>er</sup> mars 2021  
en visioconférence**

**Participants**

- Valérie VIAL Directrice
- Aline PONTON, Dolorès FLOUCAT, Florence GARNIER, Emmanuel BERNAUD, Rachel COUEDEL, Isabelle DURAND, Sophie CHEVIKOFF, Valentine BRUN, Marie-Anne CARBOGNO, Sandrine TEXIER, Marie - Pierre PAYRE, Virginie CABAUSSEL, Guillaume GUEGUEN, Elisabeth LONGIN, Odile ABECASSIS, Emmanuelle ORGERET enseignants
- Gaëlle CORNUT, Marie LATOUR, Marion SCOTTI, Sandra DAULON, Anne BILLON, Claire PERRUCHOT, Florence FALGON, Audrey PUIPIER, Jean-Luc FAICHE, Christelle CHIROSSEL, Christelle AMIET, Cyrielle DUCOURTIOUX, Gaëlle CORNUT DELORME, Gaëlle POTTIAU, parents d'élèves
- Joëlle ROCHE adjointe aux affaires scolaires
- Suzanne BELOUZE DDEN
- Marie-Françoise CARLIN responsable services scolaires
- Françoise BOUVIER conseillère municipale

**Absents excusés**

- Anne BOUCHUT IEN
- Laëtifia DUBARBIER enseignante

**Ordre du jour**

- 1 Nomination du Secrétaire de séance
- 2 Adoption du précédent compte-rendu
- 3 Travaux demandés pour 2021
- 4 Photocopieurs
- 5 Fournitures scolaires
- 6 Musique
- 7 Subventions municipales et classe mobile
- 8 Classe de découverte Leucate et actions OCCE
- 9 FCPE : Actions et projets en cours
- 10 Date et heure du prochain conseil d'école
- 11 Questions diverses

**Rédaction du procès-verbal**

**1 Nomination de la secrétaire de séance** : Marie-Anne CARBOGNO, enseignante

**2 Adoption du précédent procès verbal** : conseil d'école du 10 novembre 2020

Vote : adopté à l'unanimité

**3 Travaux demandés pour 2021**

- Changement de sol dans deux classes du bâtiment G
- Stores extérieurs des issues de secours du bâtiment G

## ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

- Électrification des volets classe G4 et bureau directrice
- Pose de volets roulants dans les classes ULIS et UPE2A
- Demandes de stores intérieurs dans les classes des bâtiments F et G
- Lignes au sol des cours à refaire (indications exercices incendie et jeux au sol).
- Demande des parents d'élèves : Possibilité de l'installation de porte manteaux dans les toilettes : lorsque les enfants vont aux toilettes, en élémentaire, n'ont pas d'endroit où mettre les manteaux. Les parents d'élèves demandent d'en fixer un dans le cabinet de toilette. Joëlle Roche dit qu'ils vont réfléchir.

Pour toutes ces demandes, les réponses seront données fin mars, les devis ont été demandés. Les tracés seront faits, peut-être pendant les vacances de Pâques. Il est aussi envisagé de changer les chaudières en maternelle et bâtiment G.

### 4 Photocopieurs

A l'heure actuelle, l'école possède un photocopieur principal dans le bâtiment G, qui est très utilisé par 12 enseignants sur 15. Des pannes récurrentes peuvent être observées et la société de maintenance a fait comprendre qu'il était trop sollicité.

Un 2<sup>e</sup> photocopieur (faisant uniquement des A4) est installé dans le bâtiment C et sert aux 3 enseignants de ce bâtiment.

En conseil des maîtres, les enseignants ont émis le souhait d'avoir un photocopieur dans chaque bâtiment afin de répartir au mieux leurs sollicitations. Le nombre d'enfants augmentant d'année en année, le photocopieur principal n'est pas suffisant même si les enseignants ont tenu compte du fait qu'il fallait diminuer la consommation de papier.

Joëlle Roche dit que la mairie est en train de renégocier le contrat sur cet appareil. Elle informe l'école dès que possible.

### 5 Fournitures scolaires

Sujet abordé lors du dernier comité de vie scolaire (09/12). Extrait du CR de ce dernier *Monsieur Michel VERROQUET [...] soulève aussi la problématique de la teneur de la liste d'achat de fournitures scolaires demandées aux parents d'élèves à la rentrée par l'équipe enseignante alors que la mairie subventionne ces fournitures. Il s'agit selon lui, d'un facteur d'aggravation des inégalités et souhaite qu'une réflexion puisse être menée pour revenir à des achats de fournitures par les familles, plus restreints.*

Réunis en conseil des maîtres le 14 décembre dernier, ce sujet a été abordé. Les enseignants ont donc pris la décision de limiter leur demande et de formuler différemment la liste des fournitures. En se basant sur la liste de fournitures transmise par l'Education Nationale, les enseignants ont pris le parti de demander beaucoup moins de matériel que préconisé. Une nouvelle liste de fournitures verra le jour en démarrant par les CP et en étant complétée par les autres niveaux. Sur chaque liste, il est bien noté que les fournitures n'ont pas lieu d'être neuves et donc qu'elles peuvent être réutilisées l'année suivante. Cette première liste est fournie actuellement par Mme Vial aux parents de GS maternelle qui inscrivent leur enfant en CP pour la rentrée prochaine.

Joëlle Roche remercie les enseignants d'avoir revisité cette liste.

### 6 Musique

Alice Miniac, musicienne intervenante, est arrêtée depuis mi-septembre. Les enseignants ont fait plusieurs fois la demande à la mairie pour savoir si et quand elle reprendrait. Mme Vial avait suggéré un remplaçant possible qui travaille déjà à l'animation et posséderait les compétences requises au moins pour envisager le remplacement d'Alice.

La mairie n'a pas donné suite car Alice Miniac se trouve toujours en arrêt maladie.

## ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Les enseignants assurent pour l'instant l'enseignement musical dans leur classe et attendent que l'activité reprenne.

Joëlle Roche explique qu'ils sont en train d'étudier la situation car Alice a été encore arrêtée un mois. Elle est encore rémunérée pendant son arrêt maladie, étant fonctionnaire. Si son arrêt maladie est reconduit, elle passerait en longue maladie. Camille Mussillier étudie la possibilité d'apporter quelques activités en remplacement même si cela ne représenterait pas la totalité des heures qu'Alice assurait.

### 7 Subventions municipales et classe mobile

Les sorties cette année encore, sont en nombre très restreint. Le conseil des maîtres souhaite que la subvention habituelle liée aux sorties scolaires, soit 12€ par enfant, soit conservée par la mairie afin transférer cette somme, pour l'achat d'une classe mobile demandée depuis de nombreuses années. Cette année, ayant 380 élèves, la somme se monte à 4560 € ; certes cette somme n'est pas suffisante mais pourrait constituer un bon début.

Joëlle Roche trouve que c'est une bonne idée et insistera sur ce point lorsque le budget sera voté.

### 8 Classe de découverte à Leucate et actions OCCE

La classe de découverte de mai 2021 de Mme Payre risque d'être annulée. Mme Vial a contacté l'organisme qui accueille les classes et toutes les classes de découverte sont annulées jusqu'aux vacances de Pâques et Mme Oms, responsable de Temps Jeunes, n'était pas très optimiste quant à la fin de l'année scolaire. Certains IEN ont même annulé par avance des classes de découverte de fin d'année.

Si cette classe de découverte n'a pas lieu, l'école remboursera bien sûr les parents des 15 enfants qui ont réglé par avance celle-ci l'an passé.

En ce qui concerne les classes de mer prévues en 2021-2022, Mme Vial attend avant de lancer les financements des futurs CM1 et CM2 que les possibilités de départ soient plus concrètes.

Les remboursements des sorties de l'an dernier ont été effectués auprès de chaque parent avant la fin de l'année dernière en juin 2020.

Nous n'avons pas non plus, beaucoup de visibilité pour le mois de septembre, c'est pour cela que nous attendons encore un peu pour voir l'évolution avant de transmettre des informations.

Les deux sorties qui impliquaient des arrhes soit l'aquarium et Salva Terra sont programmées pour cette année si les conditions sanitaires le permettent.

Question des parents : une seule classe partirait, pourquoi les enfants ne peuvent-ils pas partir ? Ils ne seraient pas brassés plus qu'à l'école. Réponse de Mme Vial : L'inspection académique a interdit toute sortie avec nuitées jusqu'à nouvel ordre.

Normalement le paiement SNCF devrait être payé mardi prochain.

Mme Vial se donne jusqu'à fin avril (fin des vacances de printemps) pour une décision définitive.

Question des parents : Est-ce possible aussi de reporter au printemps 2022, si jamais septembre 2021 n'était pas envisageable non plus. Il est demandé à l'équipe enseignante d'y réfléchir.

Pour les sorties sur lesquelles on a des avoirs, serait-il possible de tenir les parents informés : soit avoir si les enfants restent dans l'école l'année prochaine, soit remboursement.

Madame Vial dit qu'elle peut faire un courrier récapitulatif en fin d'année scolaire.

## ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Gains des actions OCCE :

Année scolaire 2019-2020 :

- Photos 1014 € Chocolats 2132 € Fromages 750 €

Année scolaire 2020-2021 :

- Photos 899€ Chocolats 2421 €

Pas de vente de fromages cette année à cause d'une part des conditions sanitaires et pas de gros besoin.

Une somme de 200€ (100 € habituellement) a été allouée à chaque classe pour crédits libres cette année soit 3000€.

### 9 FCPE : Actions et projets en cours

Actions pour l'année 2020/2021

- Opération Sapins => Gain pour l'APE = 1 205€ (recette liée à la vente des sapins: 4140€ - dépenses pour l'achat des sapins : 2935€)

- Opération Bouteilles en cours : Rappel de transmission des maîtresses des bons de commande récupérés au fur et à mesure, dans la bannette des parents d'élèves Matière sans bisphénol. Date limite : 19 mars.

Les parents peuvent aussi mettre leur bon de commande dans la boîte des parents d'élèves directement.

- Proposition d'achat de masques inclusifs => sans suite - les enseignants en ont déjà...  
Quid de leur utilisation ?

Mr Bernard l'utilise régulièrement mais le masque a tendance à faire de la condensation, il utilise donc du savon pour éviter la buée. Celui-ci n'est pas très agréable mais il le met pour les élèves inclus. Mme Ponton confirme qu'ils ne sont pas très confortables. Il est confirmé que ces derniers sont de norme 1.

- Probabilité très faible de maintenir les fêtes d'école. Ceci sera définitivement arrêté fin mars.

- Maintien à l'étude de la tombola pour récupérer des fonds. Cette dernière serait axée plutôt sur des lots matériels et non places de musée...

- A l'étude : Proposition d'activités en remplacement des fêtes d'école (une activité par classe, dans la classe) autour d'ateliers scientifiques avec intervenant qui viendrait leur faire faire de petites expériences. L'association s'appelle les savants fous. Un devis est en cours d'étude.

Primaire : <https://www.lesavantsfous.fr/collectivites-ecoles.html>

Maternelle : <https://lesaventuresdeleo.fr/animations-pedagogiques/>

- Appel à projet reçu pour les classes de CP pour la création d'un livre.

### 10 Date et heure du prochain conseil d'école

Jeudi 17 juin de 19H à 21 H

### 11 Questions diverses

Dans le cadre de l'agrandissement, il a été demandé si une classe informatique serait prévue. Joëlle Roche répond qu'elle n'a pas été prévue car il est désormais préconisé par les inspecteurs de l'Education Nationale de faire l'informatique dans les classes. Pour l'instant, rien n'est arrêté. Le maître d'ouvrage va être choisi prochainement.

Les parents souhaitent que l'informatique soit pris en compte dans l'agrandissement.

Etant donné que les classes GS et CP ne doivent pas être brassés, il est demandé par Madame Scotti ce qui pourrait être envisagé pour le lien passerelle

## ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

maternelle/élémentaire. Madame Ponton propose un lien à distance par visio avec questions réponses.

Ceci pourrait aussi être envisagé également pour le lien CM2/sixièmes.

Le port du masque pendant le sport : La directive sur gouv.fr : le port du masque n'est pas forcément obligatoire pour les élèves attentistes, ceux qui font du sport et font un effort pourraient le retirer.

Madame Vial explique qu'il a été laissé libre arbitre aux enseignants pour décider si l'activité nécessitait un retrait du masque.

Madame Ponton précise qu'il peut y avoir aussi une distanciation

Certains élèves se sont plaints d'avoir du mal à faire le sport avec le masque.

Ce qui est souvent fait : baisser le masque et le remonter en fonction de l'activité. Le basket reprend la semaine prochaine en plein air pour les CE2.

Tennis et gymnastique envisageable pour 10 à 12 séances en relation avec l'ESG, éventuellement pour Septembre 2021.

Survenue d'un évènement à l'école : les parents demandent à ce qu'un petit billet soit collé dans le cahier de liaison lorsque l'enfant a été blessé en précisant les premiers soins qui ont été prodigués.

Un enfant en situation de handicap temporaire : c'est compliqué pour l'enfant au restaurant scolaire et périscolaire. Madame Carlin précise qu'il va rester sans bouger pendant une heure dans la cour ou avec ses camarades dans la salle.

Madame Scotti déplore le manque de prise en compte de l'enfant.

Côté cantine et périscolaire pas de refus, la question se pose pour l'école.

Côté école : pas de souci avec des enfants en fauteuil. Pas d'interdiction.

PIAL : Mme Gaëlle Pottiau exprime les difficultés rencontrées au sujet des AESH. Elle est membre actif, au sein de l'APE. Elle représente les parents concernés par la notification par la MDPH, d'heures d'AESH pour leur enfant. Elle informe le conseil d'école, que les parents concernés ont appris que le PIAL de Tassin réclamait un nom d'AESH pour la rentrée des vacances de février.

Mme Pottiau explique le long parcours nécessaire avant d'obtenir un nombre d'heures d'accompagnement d'AESH. Pour se voir attribuer un accompagnement, le dossier est très long à constituer, il faut à peu près 1 an avant d'obtenir une notification.

L'organisation a changé en juin 2020 : l'éducation nationale a décidé de regrouper certaines écoles et collèges en PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) . Les AESH ont dû signer un avenant à leur contrat. En novembre, le PIAL a réclamé 9 heures pour l'école de Charbonnières. L'attribution serait de 5 heures par enfant.

Lettre commune des parents d'élèves, pour faire part de l'étonnement des parents de diminuer les heures recommandées par les équipes pédagogiques.

Les AESH sont conviées vendredi au PIAL afin de trouver une solution.

En complément, Madame Roche a proposé à Mme Vial de faire une lettre au nom de la mairie.

- La mairie a informé Mme Vial d'une ouverture de classe l'an prochain. En effet, les élèves de la classe ULIS sont maintenant comptabilisés dans les effectifs. Il est possible également qu'une classe maternelle supplémentaire soit créée.

Quelles salles seront utilisés pour permettre l'ouverture éventuelle de ces deux classes ? La mairie réfléchit sur ce dossier.

### Clôture de la séance à 20H50

**Marie-Anne CARBOGNO**  
Secrétaire

**Valérie VIAL** directrice  
Présidente de séance